

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 32 (1986)
Heft: 5

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue de presse



canton de bâle



Nombreuses naissances au zoo de Bâle

Le début du printemps a été marqué par de nombreuses naissances au zoo de Bâle : un petit zèbre, un petit chameau, des chèvres naines et, au vivarium des poissons à quatre-yeux... Ces espèces de carpes nagent constamment à la surface de l'eau pour se nourrir, et ont des yeux à double focale, pour voir sur et sous l'eau. Une telle naissance est assez rare.



canton de berne

Le monde fascinant des figurines d'étain à la Tour des Prisons

A la Tour des prisons de Berne une exposition consacrée aux « figurines d'étain » : les quelque 10 000 figurines présentées ont été mises à disposition par 19 collectionneurs du canton de Berne principalement, mais également d'autres cantons. L'exposition fermera ses portes le premier juin prochain. L'entrée y est libre.

Les figurines d'étain, ce n'est pas seulement une réminiscence des jouets du temps passé. C'est même une occupation très sérieuse pour les collectionneurs. Les figurines d'étain, ce ne sont également pas les soldats de plomb sagement alignés. On entend par là la représentation plate et en profil d'un être humain, d'un animal, d'une maison ou d'un arbre. Avec ces figurines, les collectionneurs composent de véritables tableaux recherchant l'exactitude jusque dans les moindres détails.

L'exposition de Berne présente 75 de ces tableaux. Certains dans lesquels la minuterie va jusque dans les parures dorées des soldats hauts de quelques centimètres. D'autres où l'artiste ou le collectionneur laisse plus de place à son imagination (les scènes « civiles »).

Un seul mot pour caractériser l'exposition : la diversité. Aucun souci de thématique ou de fil conducteur. On passe directement du conte de fée à l'infanterie suisse de 1852, ou de Napoléon en tête à tête à une nuit dans la Venise du 18^e siècle.

Les sujets concernant la ville ou le canton de Berne bénéficie d'une attention particulière. Du reste, une des œuvres les plus impressionnantes est le diorama de 3 mètres carrés sur la bataille de Neuenegg (1798) entre les troupes bernoises et françaises qu'un collectionneur a créé uniquement pour cette exposition.

Production suspendue chez Burger & Jacobi

La fabrique de pianos Burger & Jacobi SA, à Bienne, a suspendu sa production depuis la mi-avril pour la reprendre au mois d'octobre dans de nouveaux locaux. Le personnel de l'entreprise, 9 personnes au total, a reçu son congé, a déclaré à l'ATS M. Jean-Claude Haefliger, nouveau propriétaire de la société. Une nouvelle fabrique devrait être construite dans la zone industrielle de la ville de Bienne et la production devrait reprendre d'ici le 11 octobre.

Au maximum 12 personnes seront employées dans la nouvelle fabrique. Parmi les actuels collaborateurs, les plus expérimentés pourront être réengagés, a expliqué M. Haefliger. Jusque-là, le personnel peut chercher un nouvel emploi ou timbrer au chômage, car les stocks seront épuisés.

La poursuite de la production dans les locaux actuels n'est pas envisageable ; le loyer et les frais généraux sont trop élevés. En novembre 1985, soit avant le changement de propriétaire, l'entreprise avait vendu le bâtiment de fabrication à une société immobilière. Celle-ci projette la construction d'un immeuble à cet endroit.

La totalité des actions de la seule fabrique de pianos entièrement en mains suisses sont actuellement détenues par la société Haefliger Ipas SA, à Lugano. Cette dernière possède également un magasin d'instruments de musique à Lugano et un entrepôt de grossiste pour pianos à Schönbühl (BE). M. Haefliger espère être bientôt en mesure de produire un piano haut de gamme à un prix abordable.

En 1983, l'entreprise procédait à un assainissement après la réduction de 30 % des prétentions d'un créancier et le partage en deux du capital-actions. Malgré ces mesures, la production dût être réduite et du personnel fut licencié. Après les échecs l'été dernier, des négociations pour la reprise de la fabri-

que par plusieurs marchands de pianos, la société aurait dû être dissoute si M. Haefliger ne s'était présenté comme acheteur.

500 arbres bernois pour le Japon

La ville de Berne offre 500 arbres à la ville japonaise de Nara, arbres destinés à la « forêt internationale de l'amitié ». Son maire Werner Bircher a remis symboliquement un jeune épicéa à l'ambassadeur du Japon à Berne Nagao Yoshida.

1986 a été proclamée année internationale de l'arbre par l'ONU. Pour cette occasion, le gouvernement japonais a décidé de planter une « forêt de l'amitié » près de la ville de Nara. Des arbres du monde entier doivent être envoyés dans cette ville. Du reste, de jeunes arbres issus du Luxembourg, de la Hollande, de la Norvège et de la Belgique sont déjà parvenus à Nara.

La ville de Berne a porté son choix sur des arbres robustes, capables, selon le jardinier de la ville Franz-Joseph Meury, de supporter le voyage et les nouvelles conditions climatiques : des épicéas, des chênes et des tilleuls.

Né à Nara même, l'ambassadeur du Japon Yoshida a rappelé qu'il y a 100 ans, un ressortissant japonais avait offert à la ville de Berne plus de 100 cerisiers. Ces cerisiers existent du reste toujours, entre autre au « Rosengarten ».

Le don des arbres bernois au Japon ne semble toutefois pas être totalement désintéressé, à en croire le directeur de l'office du tourisme de la ville de Berne Walter Rösli. Il a en effet exprimé le souhait que les arbres bernois de Nara aient une influence favorable sur le tourisme dans la ville fédérale. Car Berne ne semble pas encore figurer au menu touristique des Japonais : un peu plus de 9000 nuitées, ce qui représente la neuvième place au classement des hôtes étrangers à Berne.

A vendre : le Staubach de Lauterbrunnen

La population de Lauterbrunnen est choquée : on veut vendre le « Staubachfall ». Plus grave, l'acquéreur éventuel aura la possibilité de prélever des taxes auprès des touristes désireux de s'approcher ce fleuron, symbole de

la vallée et célébrée par Goethe en personne. L'annonce de la vente a du reste déjà été publiée dans la feuille d'avis officiel ainsi que dans divers journaux. L'histoire de la chute du Staubach ne se résume pas uniquement à Goethe. Certes, le poète allemand lors de son deuxième voyage en Suisse en 1779 a habité dans la cure de Lauterbrunnen, avec vue sur la chute. Elle lui a même inspiré son poème « Gesang der Geister über den Wassern » (le chant des esprits au-dessus des eaux). Mais dans le cas présent, c'est davantage sa valeur marchande que sa valeur symbolique qui est en cause.

Actuellement donc, la chute ainsi que le terrain qui l'entoure (30 000 mètres carrés) fait l'objet de transactions. Pour la deuxième fois en fait. Il y a 15 ans en effet, la propriétaire du lieu étant décédée, la commune avait été approchée pour acquérir la parcelle, pour un prix de 40 000 francs. Trop cher avait-il été répondu.

C'est une hôtelière de Morat qui acheta toute la parcelle et la loua à la commune à des fins touristiques. Après un différent intervenu entre la commune et la propriétaire, cette dernière érigea une clôture et exigea une contribution de 1,50 francs pour les touristes désirant voir la chute de plus près. Ce qui ne manqua pas de provoquer l'ire des touristes qui souvent trouvèrent clôture close et caisse inoccupée.

La population de Lauterbrunnen redoute particulièrement qu'une spéculation se fasse autour de la chute. Aucune crainte en revanche en ce qui concerne l'utilisation du terrain : il restera dans l'état actuel. Pas question donc d'en faire une zone à bâtir, pour deux raisons : d'une part il se situe en zone agricole protégée, d'autre part, le danger de chutes de pierres rend toute construction impossible.

Interrogée, Inter-Treuhand AG, qui représente les intérêts de la propriétaire dans la transaction, a déclaré que si la commune était intéressée à l'achat de la parcelle, elle aurait la priorité. Le chancelier de la commune a de son côté déclaré que dans un tel cas, les citoyens auraient de toute façon le dernier mot.

Les autorités communales pourraient obtenir un soutien substantiel de la part du canton. Par l'intermédiaire de la loterie SEVA dont les fonds peuvent être utilisés pour la protection de la nature et des paysages ainsi qu'en faveur du tourisme.

canton de fribourg

Examen d'admission pour étudiants étrangers

Comme l'avait demandé la Conférence des recteurs des universités suisses, des examens d'admission ont eu lieu à l'université de Fribourg pour les étudiants porteurs d'un diplôme étranger et désireux d'accomplir leurs études dans une université suisse. Au total 78 candidats provenant de 32 pays dont 8 Suisses de l'étranger y ont participé, a indiqué la commission des examens d'admission de Fribourg.

54 candidats soit le 69 % ont réussi ces examens et pourront ainsi commencer prochainement leurs études. 13 feront leurs études à Genève, 9 à Zurich, 7 à Fribourg, 9 à Lausanne, 5 à Saint-Gall, 4 à Bâle, 3 à Berne.



canton de genève

Publicité pour le futur train Genève-Cointrin

Le train et l'avion se côtoieront à l'aéroport de Genève-Cointrin, grâce à un nouveau raccordement ferroviaire. Les CFF, ainsi que l'Etat de Genève, l'aéroport de Cointrin et Swissair entendent le faire savoir dès à présent et ils ont annoncé à la presse le lancement d'une vaste campagne de promotion appuyée par l'édition de milliers de plaquettes intitulées « Genève-Aéroport : le train ».

Les plaquettes, qui annoncent le raccordement de l'aéroport de Genève au réseau ferroviaire des CFF et ses avantages pour le voyageur, sont destinées à la presse, aux organisateurs de voyages, aux agences de l'Office national suisse du tourisme, aux bureaux Swissair, ainsi qu'aux ambassades et consulats de Suisse.

Deux éditions ont été réalisées. Une « continentale », en français, allemand, italien et anglais, et une « outre-mer » en anglais, espagnol, japonais et arabe. Des versions grand public sont en préparation, a indiqué M. Claude Roux, directeur du 1^{er} arrondissement des CFF.

Pour informer le public de la région, une exposition est organisée près de la future gare CFF de Cointrin. Elle fait le point sur les travaux déjà réalisés et sur ceux qui restent à achever dans les treize mois à venir. D'une longueur de

6 km, le nouveau raccordement ferroviaire tracé entre la gare de Cornavin et l'aéroport permettra le passage de quelque 200 trains par jour. Une telle liaison air-rail existe à Zurich depuis 1980.



canton de glaris

Le poids de l'information avant la Landsgemeinde

Le courrier des citoyens glaronnais a été volumineux en avril : le mémoire distribué pour la Landsgemeinde du 4 mai ne fait pas moins de 220 pages grand format, dont les deux-tiers étaient consacrés à l'explication de la quinzaine d'objets, de projets de lois et de crédits qui ont été soumis au souverain. Quelque 60 et 13 pages, respectivement, étaient consacrées aux budgets 1985 et 1986.

Ce gros volume, distribué dans tous les ménages comptant au moins un votant, fait des Glaronnais les citoyens les mieux informés de Suisse, en tout cas sur le plan quantitatif. Quant au contenu, il ne fait guère l'objet de critiques : quelques citoyens ont tout au plus exprimé le désir d'être informés d'une manière un peu plus condensée...



canton des grisons

« Il cerchel magic » : le premier opéra en romanche

Compositeur grison, chanteurs et chef d'orchestre d'origine grisonne, livret en romanche : tous les éléments de la culture rhéto-romanche seront réunis le 30 mai prochain pour la première de « Il cerchel magic » de Gion Antoni Derungs au théâtre municipal de Coire. En toile de fond, la mythologie rhétique : la vengeance d'une nature défiée par les hommes.

Une petite communauté villageoise ne respecte plus les anciennes lois de la

nature : les forêts sont dévastées et la population s'étonne de la fréquence des avalanches et des éboulements. Une chance lui est donnée : un homme peut tous les sauver. Mais le librettiste, Lothar Deplazes, historien à l'université de Zurich, bien que la mythologie propose deux issues, l'une positive, l'autre négative, a estimé plus juste de présenter la deuxième.

La musique de Derungs, explique M. Algrid Meyer des archives musicales suisses de Zurich, est toute empreinte de musique populaire traditionnelle grisonne. Le compositeur lui-même ne nie pas cette influence et indique qu'il a emprunté quelques mélodies aux chants populaires. Gion Antoni Derungs est né en 1935 à Villa (GR). Depuis 1962, il enseigne à l'école normale cantonale ; il est également titulaire des orgues de la cathédrale de Coire.

Les solistes sont pour la plupart originaires des Grisons. Deux chœurs les accompagneront, le « Quartet Gris-chun » créé en 1971 par Derungs (40 personnes) et un chœur de 29 enfants, mis sur pied pour l'occasion. Hans Peter Rechsteiner, également d'origine grisonne, dirigera l'orchestre allemand « Sudwestdeutsche Philharmonie ».

La Lia Rumantscha, association de défense de la culture et de la langue rhéto-romanche, est partie prenante dans l'organisation de ce spectacle. Elle s'est notamment occupée du financement de la production, provenant de fonds publics et privés. Le budget des quatre représentations atteint le quart de million.

canton de neuchâtel

Prix littéraire biennal de la ville de la Chaux-de-Fonds et de la revue littéraire (swa)

La ville de la Chaux-de-Fonds et la revue littéraire (swa) organisent un prix littéraire biennal, destiné à récompenser des textes d'auteurs francophones, et à encourager par la publication la création littéraire dans les Montagnes neuchâtoises.

Peuvent y concourir cette année **tous les écrivains francophones résidant en Suisse ou en France et n'ayant jamais été publiés par une maison d'édition.**

Le prix sera décerné le jeudi 13 novembre 1986 à la Chaux-de-Fonds.

A cette occasion, un important forum littéraire se tiendra en cette ville les 14 et 15 novembre.

Pour tous renseignements s'adresser à : la Direction des affaires culturelles, Hôtel-de-Ville I, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Les textes sont à envoyer avant le 16 juin 1986, en quatre exemplaires à :

Prix Littéraire de la ville

Revue (swa)

Case postale 172

2301 La Chaux-de-Fonds



canton du tessin

Prix prestigieux pour Mario Botta

Le célèbre architecte tessinois Mario Botta, 43 ans, vient d'être désigné pour le prestigieux prix « Chicago Architecture Award 1986 », qui lui sera remis à Chicago le 12 juin prochain.

Ainsi que Mario Botta l'a déclaré à l'ATS, ce prix, qui est remis chaque année à des architectures de renommée internationale (Le Corbusier et Louis Kahn l'ont notamment reçu) « est tout à fait inattendu : j'ai été choisi sur recommandation de la revue « Architectural Record » et de l'« Illinois Council-American Institute for Architects ».

L'« Award », qui couronne l'ensemble de l'œuvre de Mario Botta, soit, notamment, une série de maisons familiales et des bâtiments publics au Tessin, la banque de l'Etat à Fribourg ainsi que d'importantes réalisations et projets en Italie, en France et au Japon, sera remis à l'architecte tessinois ainsi qu'à deux autres architectes, indien et américain, le 12 juin prochain à Chicago. « Je ne sais pas encore en quoi il consiste », a déclaré Mario Botta.



canton du valais

Un million de passagers dans le « métro des glaciers »

On a fêté en mars sur les hauteurs dominant Saas-Fee à plus de 3000 mètres d'altitude le millionième passager du métro alpin ou « métro des glaciers ». Cette installation qui fit beaucoup parler d'elle en raison de son coût a déjoué les pronostics les plus optimistes puisqu'en moins d'une année un million de touristes, de skieurs surtout l'ont déjà emprunté.

Le millionième passager est une Alle-

mande qui depuis douze ans vient régulièrement dans la station valaisanne. Le « Métro des glaciers » a été inauguré officiellement le 23 mars 1985. Il était déjà ouvert aux skieurs depuis la mi-décembre 1984. Son succès est tel que la courbe des nuitées dans tous les hôtels de Saas-Fee est montée de 20 à 30 pour cent depuis la mise en marche de cette installation.

Un investissement de plus 30 millions à Ciba-Geigy SA

Deux grands projets d'extension industrielle sont à l'étude actuellement au sein de l'usine Ciba-Geigy SA à Monthey, annonçait fin mars l'entreprise. Le premier, dont la réalisation va coûter plus de trente millions de francs, consiste à créer les infrastructures nécessaires à la production d'un fongicide appelé « Propiconazol », et destiné au traitement de certaines surfaces agricoles telles que les plantations de céréales ou de bananes.

L'entreprise précise que dans les trente millions de francs devisés pour cette fabrication, une large part servira à des fins écologiques (purification des substances et leur récupération). Le deuxième projet actuellement à l'étude concerne également la création de produits pour l'agriculture. Des tests sont actuellement en cours. Le coût n'en a pas été dévoilé mais exigera également des millions de francs d'investissements.

Les vélos valaisans sentent le printemps

Le printemps se manifeste de façon inattendue dans la grande entreprise valaisanne Ciba-Geigy à Monthey, une entreprise qui met plus de 750 vélos à disposition de son personnel à longueur d'année pour circuler dans le périmètre de l'usine. Régulièrement, surtout à l'approche du printemps, des dizaines de vélos disparaissent de l'entreprise et sont retrouvés à plusieurs kilomètres.

On estime à plus de 120 le nombre de vélos qui ces jours « se baladent » on ne sait où. On en retrouve aux abords des gares, aux portes des dancings ou des bistrotts ou tout simplement dans les bois. Le dernier record est détenu par un vélo retrouvé... dans le canton du Vaud.

Mécénat de la SBS pour ses 25 ans

Récemment ont débuté à Sion les manifestations qui marqueront cette année les 25 ans de la Société de Banque

Suisse - Valais. La succursale valaisanne fera œuvre de mécénat pour quelque 350 000 fr. en soutenant des manifestations diverses en faveur de la jeunesse, de la culture, du sport.

La SBS Valais occupe actuellement 250 personnes et est implantée à 23 endroits dans le canton. Parmi les grands projets de la SBS, on a annoncé l'opération « Promotion des études », des crédits à des conditions intéressantes à la disposition des jeunes pour leur formation et leur installation dans la vie professionnelle.

LIBERTÉ
ET
PATRIE

canton de vaud

Retour de la Belle Epoque sur le MOB

Depuis le début des années 1970, deux voitures du chemin de fer Montreux - Oberland bernois (MOB), datant de 1914, sont louées à des associations des sociétés et des familles pour diverses occasions. Le succès est si grand - plus de 300 locations par an - que la compagnie a décidé de restituer ces voitures dans leur « livrée » des années 1930, celle des grands express européens, afin de les rendre encore plus attractives. La presse en a eu la primeur, entre Montreux et Château-d'Oex.

Pendant une année, entre 1932 et 1933, il y eut deux trains réguliers quotidiens formés de six voitures pullman, sur le MOB, entre Montreux et Zweisimmen.

Ils étaient surtout destinés à la clientèle britannique aisée. C'étaient les « Golden Mountain Pullman Express », frappés du fameux sigle de la Compagnie internationale des wagons-lits et des grands express européens. Les deux voitures qui subsistent aujourd'hui - les quatre autres sont parties sur les Chemins de fer rhétiques - viennent d'être rénovées. On a même remplacé l'armature en bois de l'une par une métallique. Elles ont exactement l'aspect de la Belle Epoque et sont de nouveau frappées du sigle de la Compagnie internationale.

Le « Golden Express » ne roula qu'un an en raison de la crise qui sévissait alors. Par la suite, ses voitures furent mises à disposition d'hôtes illustres, notamment du général Guisan et de son état-major, pendant la dernière mobilisation générale, de l'empereur Hailé Sélassié et de la reine d'Angleterre lors de sa visite officielle en Suisse.

La presse d'opinion en Suisse romande : 500 titres recensés

Par Yelmarc Roulet

Qui a dit que la presse d'opinion était en voie de disparition ? Dans un ouvrage tout récent*, le journaliste vaudois Jean-Philippe Chenux ne recense pas moins de 500 publications politiques, religieuses, syndicales, « alternatives ». Presque toutes sont de parution régulière, qu'elle soit quotidienne, hebdomadaire, mensuelle ou plus épisodique. « La presse d'opinion en Suisse romande » raconte les principales d'entre elles, en les rattachant au courant de pensée dont elles émanent.

Les premiers chapitres étudient les rapports des quotidiens avec les partis traditionnels. On sait que d'anciens bastions du radicalisme, du libéralisme ou du catholicisme, comme « 24 heures », la « Feuille d'avis de Neuchâtel » ou la « La Liberté », ont pris peu à peu leurs distances par rapport au parti ou à l'Eglise. La radicale « Nouvelle Revue de Lausanne » reste le seul organe de parti quotidien en Suisse romande.

Même en maintenant leurs attaches idéologiques, les principaux journaux se sont ouverts aux autres courants de pensée dominants. La tribune libre, dans la presse dite d'information, est devenue l'un des canaux privilégiés de l'opinion. On remarquera que parmi les rares quotidiens qui continuent à revendiquer l'étiquette de journal d'opinion, le parti libéral se taille la part du lion. Même sans lien institutionnel, il est chez lui au « Journal de Genève » et la « Gazette de Lausanne », dans une moindre mesure au « Journal d'Yverdon ».

Ecartée des quotidiens, la presse d'opinion a trouvé refuge dans une nuée de périodiques spécialisés. Mais cette fois, il y en a pour tous les goûts. Tournées de partis, pamphlets élitaires, services de presse d'associations, feuilles d'agitation, revues syndicales, féministes, écologistes, pacifistes, tiers-mondistes. Sans oublier les organes de consommateurs, locataires, immigrés etc. En ce qui concerne la presse militante, la spécialisation à outrance semble être une garantie de durée, les rares tentatives d'opter pour un cadre plus ample ayant connu l'échec.

Chenux s'étend ensuite largement sur la presse religieuse, qui compte, entre catholiques et protestants, sans compter les bulletins de paroisse mais bien les organes des communautés minoritaires, une centaine de titres. On notera pour l'anecdote que la publication de ce livre a été précédée d'une polémique avec

« La Vie protestante » que l'auteur regrettait de voir s'aligner le plus souvent sur les positions du parti socialiste. A l'aise dans cette tour de Babel d'opinions politiques et religieuses, Chenux dénoue l'écheveau et dessine les généalogies. La presse d'opinion telle qu'il la voit est loin d'être anonyme. Le journaliste accorde un soin extrême à mettre un nom au moins derrière chaque titre. Naissance, grandeur et décadence des publications sont ainsi très personnalisées. Le curieux se perdra avec délices dans un index des personnes citées qui, de Gaston-Armand Amaudruz à Jean Ziegler compte plus de 900 noms. Enfin, de même qu'il ne risque aucun pronostic sur l'avenir de la presse d'opinion, Chenux laisse à d'autres le soin d'en analyser l'impact. Mais on sait que les tirages sont limités, la distribution souvent réduite au cercle des convaincus. Le nombre de titres ne doit donc pas faire illusion. Comme le relève une interlocutrice de l'auteur : une tribune libre dans un grand quotidien est plus efficace que n'importe quel éditorial de la presse spécialisée.

* La presse d'opinion en Suisse romande ou la bataille des idées par Jean-Philippe Chenux, 235 pages, bibliographie et index, Editions du Journal de Genève et de la Gazette de Lausanne, 1986.

L'insigne du 1^{er} Août

Le Don de la Fête nationale 1986

Le Don suisse de la Fête consacrera le produit de sa collecte 1986 aux monuments historiques. C'est d'autant plus opportun que la protection fédérale, en ce domaine, va célébrer son centenaire. Depuis 1960, le Don de la Fête nationale a maintes fois soutenu, au débit de son fonds culturel, des tâches isolées de protection des monuments, et, dans le cadre de ses collectes « pour des œuvres culturelles », a versé de substantielles contributions complémentaires pour des restaurations ; puis, pour la première fois en 1976, la moitié du produit total d'une collecte est allée directement à la « protection du patrimoine architectural ». Cette fois, le produit de la collecte 1986 va être entièrement utilisé « pour les monuments historiques ». Il s'agira, d'une part, d'importantes interventions en Suisse italienne, française et allemande, et, d'autre part, de diverses rénovations dans des régions économiquement faibles.

Immobilier

Particulier vend à particulier au Barcarès (Pyrénées Orientales)

à 15 minutes de l'aéroport de Perpignan près centre de thalasso. face mer appartement en excellent état.

Second et dernier étage.

Grand séjour (31 m²) + 2 chambres, grande terrasse (57 m²). Meublée-cuisine très bien équipée. Parc auto couvert, cave.

480 000 F comptant

Ecrire au Messager Suisse

Rendez-vous gastronomiques suisses



*La Suisse
vous accueille
à Paris,
au restaurant*

"La Charbonnade"

8, rue du Père Guérin (anc^t r. Gérard)

PARIS 13^e (métro Pl. d'Italie)

Tél. : 45.88.78.90

Service assuré de 19 h à minuit 30
du mardi soir au samedi soir

RESTAURANT L'ENTRECOTE CAFÉ DE PARIS

18, rue Feydeau
75002 PARIS

SPÉCIALITÉ D'ENTRECOTE

Servie avec sa célèbre sauce Suisse

☎ 42.36.10.27

Fermé le Dimanche et Samedi soir
PLACE DE LA BOURSE

Guillaume Chenevière successeur de Jean Dumur

M. Guillaume Chenevière a été nommé directeur du programme de la Télévision suisse romande. Il succède à M. Jean Dumur, décédé le 2 février, dont il assumait déjà les fonctions par intérim. Le comité directeur de la Société de la Radio télévision suisse romande (SRTR) l'a désigné par 20 voix contre 8 et 2 abstentions, sur proposition du directeur régional Jean-Jacques Demartines.

Genevois âgé de 49 ans, M. Chenevière avait été nommé adjoint du directeur du programme TV en 1983. Il était entré à la télévision romande en 1975, comme chef du département des spectacles.

Auparavant, après une licence de sociologie de l'université de Genève, il avait taté de différentes voies, dans le journalisme (Ordre Professionnel et Tribune de Genève), dans l'industrie et le théâtre.

M. Chenevière est membre des conseils d'administration de Télécinéromandie et du Théâtre de Carouge, ainsi que du comité de l'Alliance culturelle romande. Il est marié et père de quatre enfants.

La majorité absolue du comité directeur était nécessaire pour l'élection au premier tour de M. Chenevière. Les 31 membres de ce comité représentent les cantons, les sociétés cantonales, les villes-studios, le personnel, le Conseil fédéral.

Une médaille pour Franz Weber

L'Alliance Mondiale pour la Protection de la Vie a décidé à l'unanimité de décerner à M. Franz Weber, à Montreux, la « Médaille Hans Adalbert Schweigart », a annoncé la Fondation Franz Weber.

Le journaliste et écologiste suisse reçoit cette distinction pour « son incorruptibilité, son travail désintéressé au service de l'humanité et ses mérites dominants dans le domaine de la protection de la vie ». « La remise de la médaille aura lieu en septembre à Lindau (lac de Constance).

Franz Weber a déjà reçu le Prix du courage à Zurich (1977), le Prix allemand de la protection de la nature à Ingoldstadt (1978), la Médaille allemande de l'environnement à Bonn (1979) et le Prix européen de l'aménagement du paysage à Mainau (1981).

Parmi les lauréats de la Médaille Hans Adalbert Schweigart, on trouve les Prix Nobel Hannes Alfvén (Suède), Georges Wald (Etats-Unis) et Konrad Lorenz (Autriche).

Professeur d'université et savant allemand, mort en 1972, Hans Adalbert Schweigart avait fondé en 1954 la Société pour l'exploration des maladies de civilisation, qui est représentée dans 88 pays et dont le conseil scientifique compte plus de 400 savants. Il est l'un des promoteurs du mouvement international pour la protection de l'environnement.



canton
d'uri

Le tunnel du Saint-Gothard met la vallée d'Urseren en difficulté

Depuis l'ouverture du tunnel routier du Saint-Gothard en septembre 1980, les habitants de la vallée d'Urseren respirent mieux. La disparition des colonnes de voitures qui se formaient sur la route du col a entraîné une amélioration notable de la qualité de l'air. Cependant, tout le monde ne se réjouit pas et les hôteliers sont sceptiques car le nombre des touristes a diminué en même temps que celui des voitures.

La vallée d'Urseren est un cas particulier : les communes d'Andermatt, d'Hospental et de Realp se trouvent au cœur d'un nœud de communications de l'Europe. Cette haute vallée contrôle la route du sud qui passe par le Saint-Gothard en même temps qu'elle est traversée par une voie est-ouest passant par les cols de l'Oberalp et de la Furka.

Un nœud routier naturel autour duquel des populations s'installèrent très tôt.

Cette région fut aussi très tôt convoitée.

Au neuvième siècle, la vallée appartenait à l'abbaye de Disentis. Elle se trouvait au 13^e siècle sous la domination du comte de Rapperswil et dès 1283 sous celle des Habsbourgs qui la cédèrent à la maison d'Autriche. Elle obtint en 1382 une lettre de franchise et l'immédiateté impériale, ce qui lui garantissait une certaine indépendance. En 1410, elle devint partie intégrante du canton d'Uri.

Les habitants de la vallée d'Urseren ne sont pas comme les autres Urnais, dont ils se distinguent par l'origine et par le dialecte. Par ailleurs, ils étaient liés avec l'évêché de Coire par un traité séparé. Il existe également une corporation d'Urseren qui assume les tâches administratives de l'ancienne bourgeoisie et la vallée a son propre tribunal de district.